



DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Contributions volontaires et dons

1. A sa 151^e session (février-mars 1962), le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à accepter, selon qu'il le jugerait approprié, les dons en espèces ou en nature que les gouvernements, les organisations gouvernementales et non gouvernementales ou les particuliers pourraient offrir en faveur des programmes d'activités pratiques de l'OIT à condition que ces dons n'entraînent pas d'obligations financières pour les Membres de l'Organisation. Les larges pouvoirs ainsi accordés au Directeur général ont étendu l'autorisation que le Conseil d'administration lui avait donnée à sa 130^e session (novembre 1955) et qu'il avait confirmée à sa 138^e session (février-mars 1958). A sa 251^e session (novembre 1991), le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à accepter, lorsqu'il le jugerait approprié, les dons en espèces ou en nature offerts par des gouvernements, des organisations gouvernementales et non gouvernementales ou des particuliers, étant entendu que ces dons n'entraîneraient pas d'obligations financières pour les Membres de l'Organisation et que le détail des dons acceptés par le Directeur général serait périodiquement porté à la connaissance du Conseil d'administration.
2. Le détail des dons acceptés par le Directeur général a été communiqué pour la dernière fois à la commission en novembre 2001¹. Les dons en faveur des programmes d'activités pratiques qui ont été acceptés depuis lors sont énumérés en annexe. Il s'agit de donations en faveur des activités courantes de l'OIT, qui n'incluent donc pas celles reçues pour les activités de coopération technique.

Genève, le 9 septembre 2003.

¹ Document GB.282/PFA/2.

Annexe

Dons en faveur des programmes d'activités pratiques

En février 2001, la Banque islamique de développement a versé une contribution de 19 985 dollars des Etats-Unis pour un Atelier sur le mécanisme pratique permettant d'associer formation et emploi dans les Etats arabes, tenu au Koweït du 18 au 20 février 2001. La formation a été organisée par l'OIT/ARMAT (Equipe consultative multidisciplinaire pour les Etats arabes).

En juillet 2001, le gouvernement hongrois a fait un don de 20 000 dollars pour les activités «Work on Youth Employment» et «Development of Social Dialogue». Ces fonds sont utilisés par IFP/SKILLS et IFP/DIALOGUE.

En août 2001, le secrétariat d'Etat à l'économie de la Suisse (SECO) a fait une contribution de 200 000 francs suisses pour le Forum global sur l'emploi qui s'est tenu au BIT à Genève du 1^{er} au 3 novembre 2001.

En novembre 2001, le secrétariat d'Etat à l'économie de la Suisse (SECO) a versé 50 000 francs suisses pour un Séminaire sur les normes internationales du travail tenu au BIT à Genève les 23 et 24 mai 2002.

En janvier 2002, le gouvernement de la Belgique a versé trois contributions pour les réunions suivantes:

- a) 14 000 euros pour un Séminaire tripartite OIT/Union européenne sur le dialogue social au niveau sectoriel dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne tenu à Prague du 30 novembre au 1^{er} décembre 2001;
- b) 13 634 euros pour un Séminaire sur la promotion des conventions collectives et la question de la représentativité en Hongrie à la lumière des expériences européennes, organisé à Budapest les 20 et 21 septembre 2001;
- c) 5 000 euros pour une Conférence tripartite sous-régionale sur la protection des salaires y compris les fonds de garantie des salaires en Europe centrale et orientale organisée à Sofia les 9 et 10 novembre 2001.

En mars 2002, la Confédération japonaise des syndicats (RENGO) a versé une contribution de 200 000 yen pour la production de tee-shirts sur lesquels est imprimée la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail (que RENGU a l'intention de distribuer à ses membres et aux visiteurs pour promouvoir la Déclaration).

En mars 2002, le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCADH) a versé 15 000 dollars pour l'impression d'un rapport rédigé conjointement par l'OIT, l'OIM, le HCADH et le HCR à la suite de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, tenue à Durban du 31 août au 7 septembre 2001.

En mars 2002, un groupe de personnes de la région de New York a envoyé au bureau de l'OIT à New York une contribution d'un faible montant pour l'élimination de l'exploitation de la main-d'œuvre. Les fonds ont été réunis dans le cadre de la campagne «Match a Dollar Campaign» destinée à mettre un terme à l'exploitation de main-d'œuvre.

En avril 2002, le gouvernement de la Finlande a versé une contribution de 8 000 euros pour la Conférence tripartite sous-régionale pour certains pays européens sur les technologies de l'information et le travail décent: emploi, santé et sécurité, législation du travail tenue à Tallinn les 25 et 26 avril 2002.

En août 2002, le gouvernement espagnol a versé une contribution de 47 037 dollars pour un Séminaire sur la restructuration des pensions dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne qui s'est tenu à Nicosie les 21 et 22 mars 2002.

En octobre 2002, la Confédération japonaise des syndicats (RENGO) a fourni une contribution de 4 millions de yen pour le Séminaire régional OIT/RENGO d'éducation ouvrière sur les avantages que présente l'amélioration de la productivité pour les travailleurs tenu à Nairobi (Kenya) du 25 au 28 novembre 2002 (RENGO finance ce type de séminaire en Afrique depuis 1997).

En janvier 2003, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a versé une contribution de 20 000 dollars pour une Réunion du réseau mondial de chercheurs sur le travail des enfants organisée au BIT à Genève les 5 et 6 décembre 2002 (l'IPEC a fourni le solde à partir d'un projet financé par le ministère du Travail des Etats-Unis).

En août 2003, le gouvernement grec a versé une contribution de 30 000 euros pour le Séminaire tripartite de haut niveau sur la budgétisation sociale dans les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne qui a eu lieu à Larnaka (Chypre) les 7 et 8 novembre 2003.

En outre, un certain nombre de plaques et d'objets décoratifs ont été offerts au Bureau.